



SAVANA ORANG OUTAN

Réf : 2934/B



Année de fabrication 2023

SAS LOISIRS AMENAGEMENTS
18 ZA l'Anjouinière
86370 VIVONNE
Tel: 05.49.43.56.24 Fax: 05.49.43.26.83
Mail: info@loisirs-amenagements.fr

UTILISATION

Référence : 2934

Page : 1/14

Tranche d'âge : SAVANA ORANG OUTAN s'adresse aux enfants de **2 à 12** ans, sous surveillance obligatoire de personnes majeures.

Site interdit : terrain pentu.

Profil du sol : il doit être plan.

Nature du sol : revêtement amortissant adapté à la hauteur de chute du jeu qui est de 0.90 et 1.30 m correspond à la hauteur de chute maximale.

Espace libre à respecter : aucun obstacle étranger au jeu (exemple : une branche d'arbre...) ne doit se situer sur une hauteur de 1.80 m au-dessus du jeu et au-dessus de la zone d'impact.

Zone d'impact : la surface d'atténuation de l'impact est décrite page « **SURFACE D'IMPACT** »

Disposition de la glissière : éviter qu'elle soit installée dans un secteur orienté Sud-Est à Sud-Ouest.

Niveau zéro : se référer au marquage indiqué sur les poteaux.

L'entretien et le contrôle sont à respecter selon la page « **MAINTENANCE ET ENTRETIEN** »

Remarque : conserver la notice de montage pour avoir la référence des pièces.

Conformité : ce jeu est conforme aux normes NF EN 1176-1 : 2017 et EN 1176-3 : 2017 régies par le décret n°94-699 du 10.08.1994

AVERTISSEMENT :

L'ensemble de ce document doit être archivé et utilisé pour la maintenance, les contrôles d'entretien et doit être remis à l'administration en cas de demande.

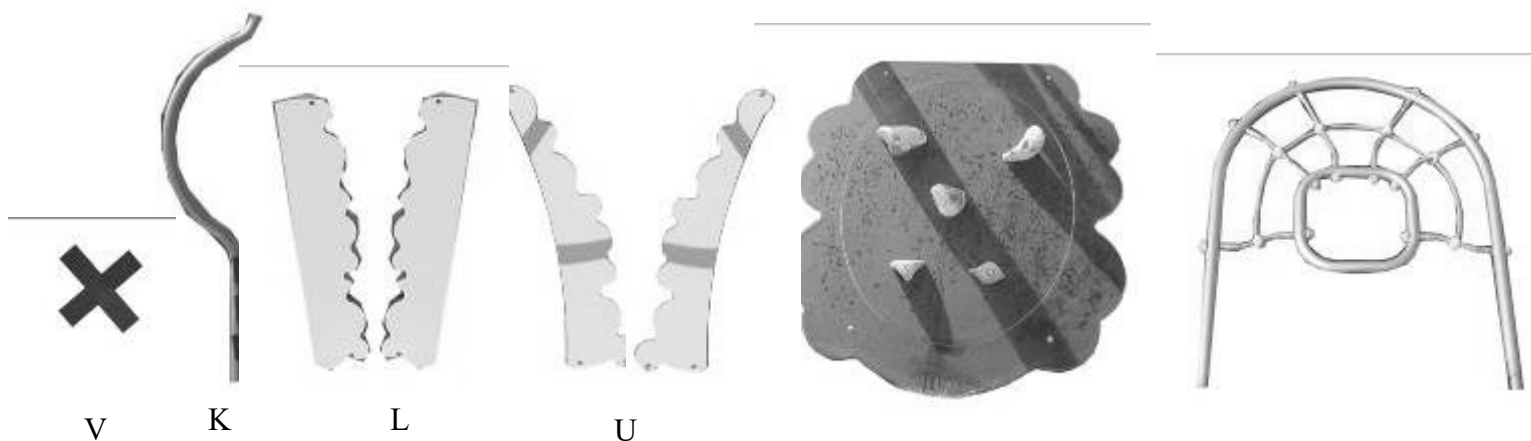
CONDITIONNEMENT

Référence : 2934
Page : 2/14

Colis n°1 : 1 barre de retenue K+
2 éléments L+ 2 éléments U + 1 sup-
port toit V + notice de montage+ visserie

colis n°2 : 1 mur d'escalade B

colis n°3 : 1 filet C

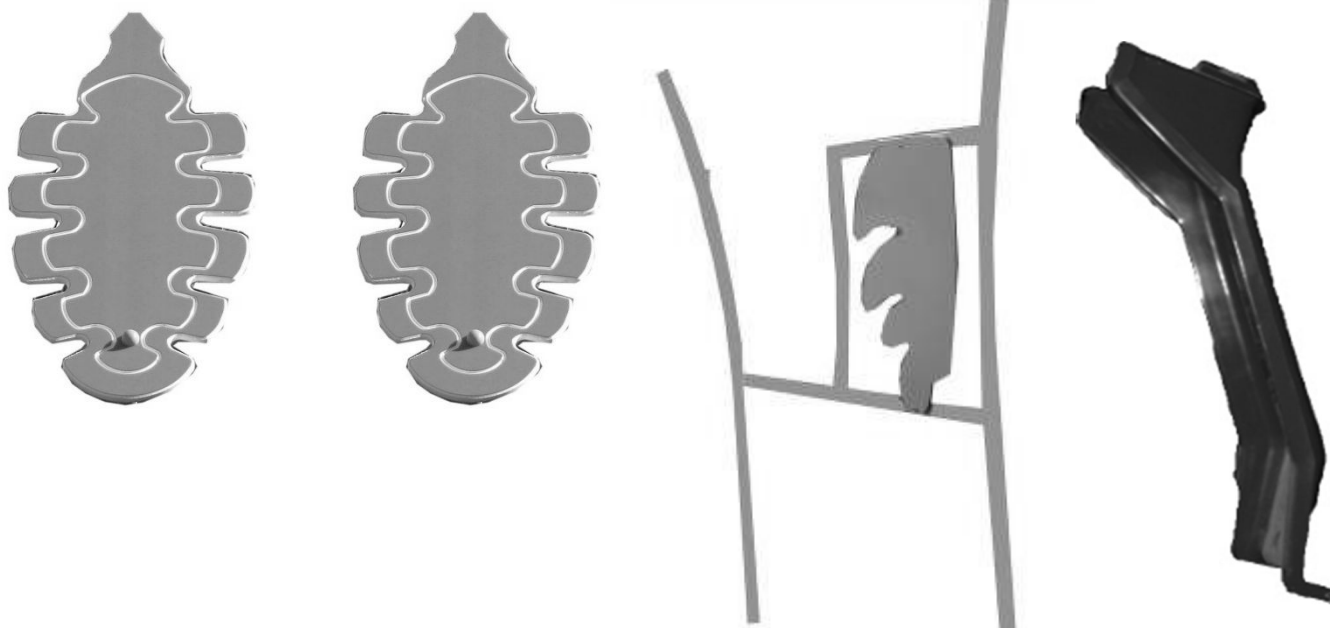


Colis n°4 : 2 toits C
(bout plat)

colis n°5 : 2 toits D
(bout pointu)

colis n°6 : 1 panneau E
grande tour, réception
passerelle

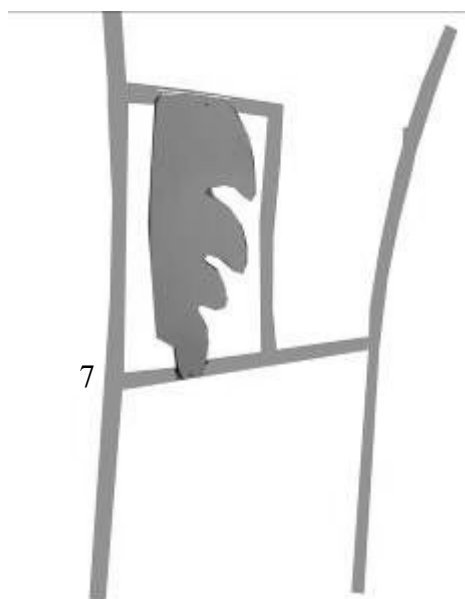
colis n°7 : 1 glissière
N



CONDITIONNEMENT

Référence : 2934
Page : 3/14

Colis n°8 : 1 panneau F
Petite tour, réception
Passerelle



colis n°9 : 1 panneau G
petite tour, réception
mur



colis n°10 : 1 panneau H
grande tour, réception
perche



Colis n°11 : 1 passerelle I



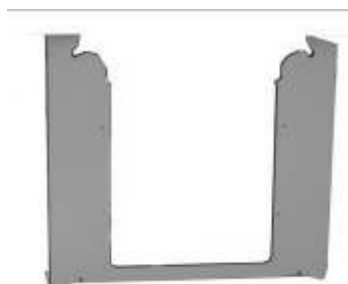
colis n°12 : 2 planchers K



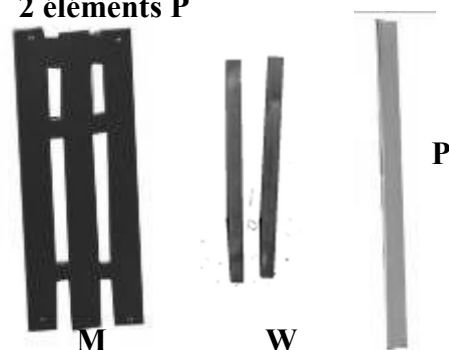
Colis n°13 : 2 garde corps S



colis n°14 : 1 élément T



**colis n°15 : 1 élément M +
4 traverses O + 2 pieds glis. W
2 éléments P**



CONDITIONNEMENT

Référence : 2934
Page : 4/14

Colis n°17 : 2 barres de retenue Q



colis n°18 : 1 perche pompier R



VISSERIE

Référence : 2934
Page : 5 /14

VUE	DESIGNATION	DIMENSION	QUANTITE
	RONDELLE	Ø10	12
	ECROU BORGNE	Ø10	3
	CHE ECROU INOX GALBE	Ø10	9
	ECROU FREINS	Ø10	9
	CARTOUCHE	SILICONE	1

MAINTENANCE

- Le contrôle et la maintenance sont à distinguer en 3 niveaux :

- 1 ; contrôle de routine ;
- 2 ; contrôle fonctionnel ;
- 3 ; contrôle annuel.

Le contrôle et la maintenance doivent être réalisés par des **personnes compétentes et habilitées**, suivant les consignes du fabricant et suivant **l'article 6.1.4 de la EN 1176-1 : 2017**.

- La sécurité des équipements de jeux est fortement conditionnée par leur état et par leur entretien. Donc, ils doivent faire l'objet d'une inspection régulière et d'une maintenance préventive périodique.
- La fréquence d'inspection varie en fonction du type d'équipement et en fonction d'autres facteurs qui sont par exemple, une utilisation intensive, du vandalisme, un équipement situé près de la mer, la pollution de l'air, l'âge de l'équipement.
- Pour les aires de jeux soumises à un usage intensif ou étant l'objet de vandalisme, l'inspection ou la maintenance tel que le contrôle visuel de routine, **doit être renforcée donc devenir quotidienne**.
- Si, lors du contrôle, il est constaté l'existence de graves détériorations menaçant la sécurité des enfants, il est recommandé d'y remédier sans délai. Si cela n'est pas possible, il convient d'empêcher toute utilisation de l'équipement par son immobilisation ou son retrait.
- De même, il faut prêter attention aux dangers spécifiques que courent les enfants si l'utilisation ou le démontage du jeu est incomplet et pendant la maintenance.

ENTRETIEN

Référence : 2934

Page : 7/14

ENTRETIEN	
FREQUENCE	TRAVAUX
TOUTES LES SEMAINES OU HEBDOMADAIRE Contrôle de routine	- contrôle de la propreté de l'aire de jeux - contrôle de l'état de surface des bois (poncer les échardes) - contrôle des pièces manquantes ou cassées - vérifier la stabilité de la structure - maintenir à niveau les matériaux meubles particuliers - ramassage des verres cassés et d'autres débris
TOUS LES 1 A 3 MOIS Contrôle fonctionnel	- contrôle du serrage des écrous et des vis - vérification de la présence systématique des bouchons de protection - contrôle de la tension des cordes et retendre si nécessaire - contrôle d'usure de chaque élément du jeu
TOUS LES ANS Contrôle annuel	- contrôle des fondations - nettoyage complet du jeu - renouvellement des peintures le cas échéant - remplacement des pièces usées ou défectueuses - (exemple : barreau, lame de plancher, corde, glissière...)

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Référence : 2934
Page : 8/14

AUTO CERTIFICATION

LOISIRS AMENAGEMENTS-LOU BOY
ZA L'ANJOUNIERE
86370 VIVONNE

CERTIFICAT : FG/MD/037/1902/2017

EQUIPEMENTS D'AIRES COLLECTIVES DE JEUX

ATTESTATION DE CONFORMITE AUX EXIGENCES DE SECURITE DU DECRET N° 94-699 DU 10 AOUT 1994

La société LOISIRS AMENAGEMENTS-LOU BOY, société de fabrication intégrée de jeux pour aires collectives, atteste avoir vérifiée et contrôlée, suivant les normes obligatoires le concernant, l'équipement mentionné ci-dessous, pour être conforme aux exigences de sécurité relatives aux équipements d'aires collectives de jeux :

FABRICANT : LOISIRS AMENAGEMENTS-LOU BOY

ADRESSE DU SITE DE FABRICATION : L'Anjouinière
86370 VIVONNE

EQUIPEMENTS CONCERNE: Savana orang outan réf.2934

NORMES EUROPEENNES

notamment intégrées en référence à cet équipement : NF EN 1176-1 version 2017
NF EN 1176-3 version 2017

A Vivonne, le 20 mai 2019.

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Francis GADIOUX

AVERTISSEMENTS

- **la conformité aux exigences de sécurité de ce produit étant fortement conditionnée par son installation, il est impératif de respecter scrupuleusement les consignes indiquées dans la présente notice.**
- **Il est indispensable de veiller notamment aux différents assemblages pouvant entraîner des risques de coincement.**
- **Les fixations et réglages définitifs doivent être réalisés de manière à éliminer les ouvertures ou espaces compris :**

- entre 8 et 25 mm pour le coincement de doigt
- **La non observation de ces consignes entraînera la responsabilité de l'installateur en cas d'accident.**

Le jeu SAVANA ORAN OUTANG a été assemblé en grande partie dans nos ateliers. Il vous reste à assembler les éléments suivant :

1) Passerelle I (colis 11)

Elle relie les 2 tours. Présenter les 2 tours, dont le **panneau F** de la petite tour (colis 8) se trouve en vis à vis du **panneau E** de la grande tour (colis 6). Intégrer et visser entre les 2 zones ouvertes la **passerelle I**. Visser avec **8 ECROUS FREINS Ø 10 + 8 RONDELLES Ø 10 + 8 CACHES ECROUS INOX GALBES** .

2) Perche de pompier R (colis 18)

Sur la grande tour, en face opposé à la passerelle, visser le **mat de la perche de pompier** avec **1 ECROU FREIN Ø 10 + 1 RONDELLE Ø 10 + 1 CACHE ECROU INOX GALBE**.

3) Mur d'escalade B (colis 2)

Sur la petite tour, en face opposée à la passerelle présenter et visser le **mur d'escalade B** avec **2 RONDELLES Ø 10 + 2 ECROUS BORGNE Ø 10**.

4) Filet C (colis 3)

A 90° du **mur d'escalade B** présenter et visser le **filet** avec **1 RONDELLE Ø 10 + 1 ECROU BORGNE Ø 10** prémontés.

5) Glissière N (colis 7)

Sur la grande tour, présenter la **glissière N** sur l'**élément T**. Bien ajuster le départ de la glissière avec l'ouverture de l'élément T. Utiliser les baguettes étaux de montage et visser avec les **VIS POELIER + RONDELLE + ECROU BORGNE** pour côté droit et gauche et **VIS POELIER** en dessous.

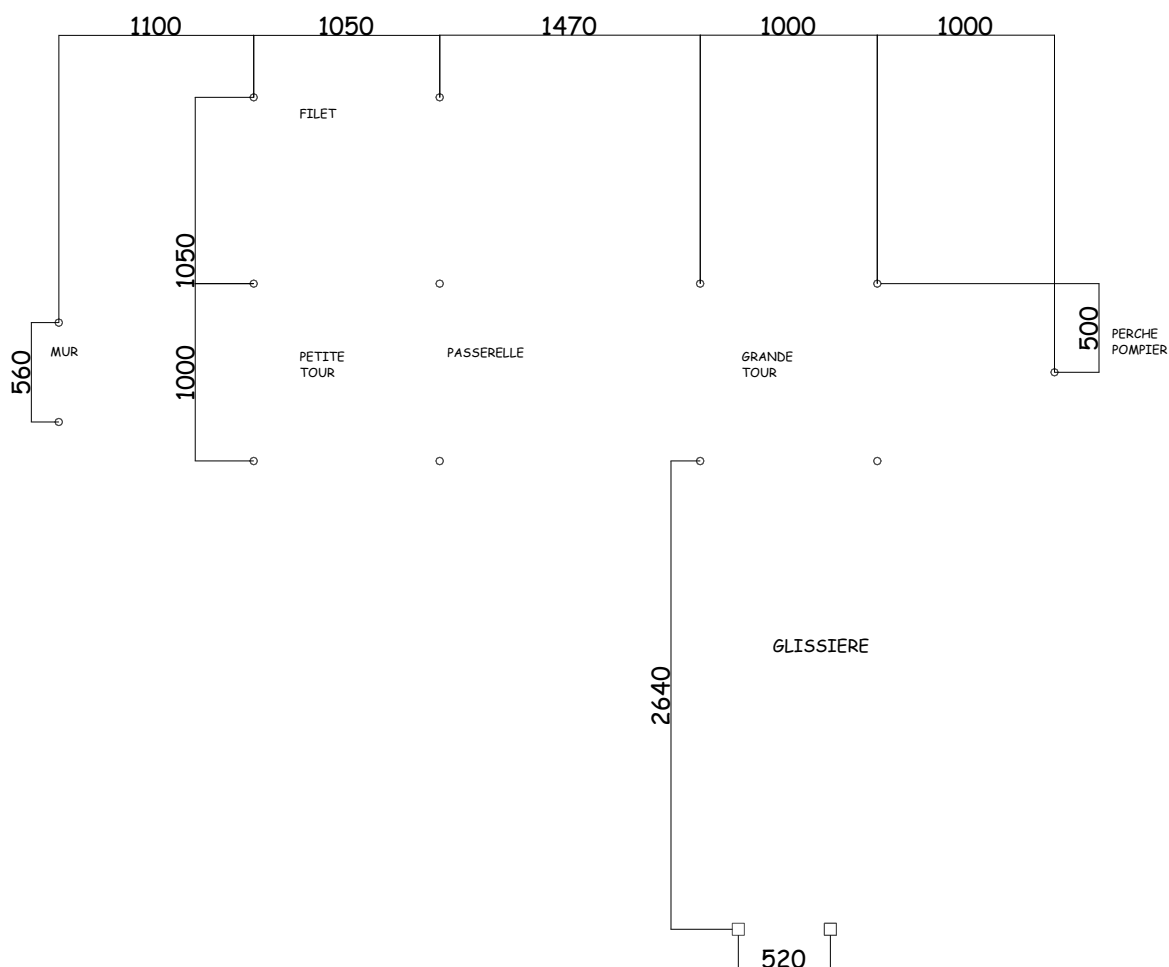
En tendant à lever le bas de glissère, visser les pieds avec la **glissière avec les poliers présentés sur pieds inox**.

- **Sceller en respectant le plan de scellement**
- **Après assèchement des plots** vérifier et réduire les zones de coincements de cordon résiduelles avec la cartouche de silicone :
 - ✓ **Raccord plancher/poteau (fait en usine)**
 - ✓ **Raccord glissière/compact (à faire)**
 - ✓ **Raccord barres de retenu/poteaux (fait en usine)**

IMPLANTATION SCELLEMENT

Référence : 2934
Page : 11/14

Les cotes indiquées correspondent aux cotes de fond de fondation



TROU DE SCELLEMENT

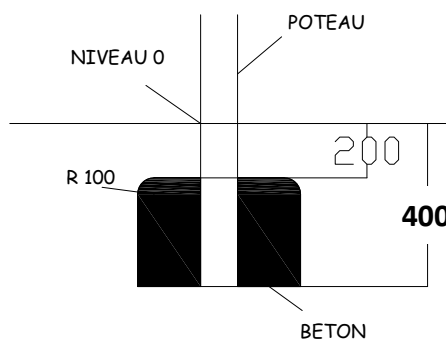
Nombre : 15

Diamètre : 30 cm

Profondeur : 40 cm

Dosage béton : 300 kg/m³

Remarque : pour les poteaux inclinés, prévoir une réserve de 300X500 au lieu de 300X300



SURFACE D'IMPACT

Références : 2934
Page : 12/14

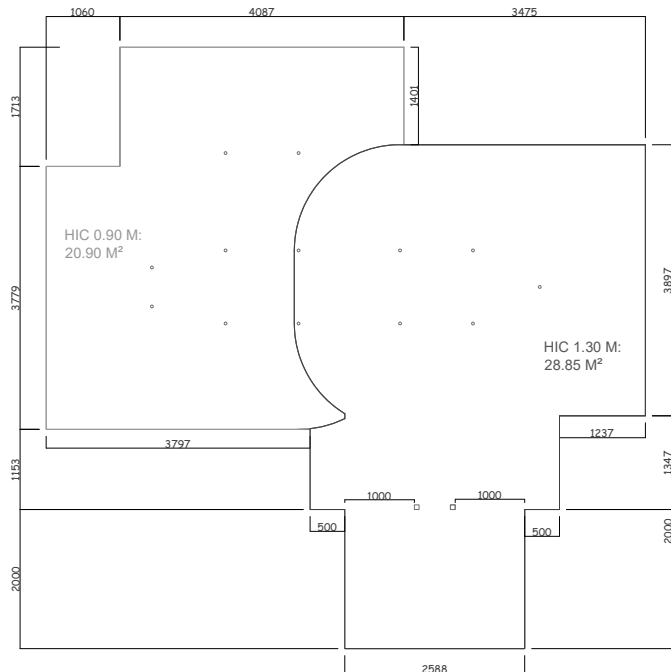
REMARQUE :

Sous tous les équipements d'aires de jeux caractérisés par une hauteur de chute libre supérieure à 600 mm, une surface d'atténuation de l'impact est requise sur la totalité de la surface d'impact.

SURFACE D'IMPACT :

— : surface d'impact
à couvrir : **49. m²**

- 1,50 m autour du jeu
- 2 m en sortie de glissière



MATERIAUX A UTILISER :

Exemples de matériaux couramment utilisés pour l'atténuation de l'impact et hauteurs de chute critiques correspondantes :

Matériau (1)	Description mm	Epaisseur minimale (2) mm	Hauteur de chute Critique mm
Gazon/terreau naturel			≤ 1000 (4)
Fragments d'écorce	Granulométrie de 20 à 80	200	≤ 2000
		300	≤ 3000
Copeaux de bois	Granulométrie de 5 à 30	200	≤ 2000
		300	≤ 3000
Sable (3)	Granulométrie de 0.25 à 2	200	≤ 2000
		300	≤ 3000
Gravier lavé (3)	Granulométrie de 2 à 8	200	≤ 2000
		300	≤ 3000
Autres matériaux et autres épaisseurs	Selon essai effectué conformément à l'EN 1177		Hauteur de chute critique telle que soumise à l'essai

1) Matériaux convenablement préparés pour l'utilisation en aires de jeux pour enfants.

2) Pour les matériaux meubles particuliers, ajouter 100 mm à l'épaisseur minimale pour tenir compte du déplacement (voir 4.2.8.5.1).

3) Sans argile ou sédiment sans arête. La granulométrie peut être identifiée au moyen de l'essai au tamis, selon l'EN 933-1. (voir l'annexe G)

4) Voir la note 2 au 4.2.8.5.2.

LIVRET D'ENTRETIEN

Référence : 2934
Page : 13/14

INSPECTION :

Nom de l'agent :

Date :

	BON	MAUVAIS	REMARQUES
Aspect de surface			
Fixations			
Stabilité			
Intégrité générale			
Propreté			
Intégrité des marquages			
Essai de fonctionnement			
Sol/contrôle niveau zéro			
Autres			

MAINTENANCE :

Nom de l'intervenant :

Date :

	Réalisation travaux		
	OUI	NON	REMARQUES
Nettoyage			
Remise en état des surfaces			
Resserrage fixations			
Lubrification pièces mobiles			
Remise au niveau zéro			
Marquage			
Mise hors service			
Dépose totale			
Protection scellements			

LIVRET D'ENTRETIEN 2

Référence : 2934
Page : 14/14

REPLACEMENT DES PIECES

N°	Nature :	Quantité
N°	Nature :	Quantité
N°	Nature :	Quantité
N°	Nature :	Quantité
N°	Nature :	Quantité

REMISE EN SERVICE

Nom du réparateur :

Date :

Contrôle et réception de la réparation :

Nom :

Date :

Signature :